

Date de soumission : 10/06/2022 | Date d'acceptation : 15/10/2022 | Date de publication : 20/01/2023

L'interaction verbale dans le discours coranique à la lumière des théories modernes de la politesse, de la pragmatique et de la gestion des faces

Prescribed linguistic politeness in Quranic discourse in light of modern theories of politeness, pragmatics and Face-Work



Ghouti KHERBOUCHE<sup>1</sup>

Université Abou BekrBelkaid - Tlemcen | Algérie  
ghouti\_13dz@yahoo.fr

**Résumé :** Le présent travail s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours relative à l'analyse des interactions verbales. Il propose une étude de la gestion des faces dans quelques situations d'interaction en coprésence dans le discours coranique. Il s'agit de ayat extraites de deux sourates Al-baqara et Ennissâ dont l'une des thématiques traitées est bien les relations interpersonnelles. Notre objectif est de dégager certaines particularités du comportement verbal relatif à la politesse, prescrit par le coran. Ce travail vise une analyse qui puise des théories modernes de la gestion des faces, de la pragmatique et de la théorie de la politesse.

**Mots-clés :** Politesse, Face, Territoire, FFA, FTA, Acte de langage.

**Abstract:** This work is part of the discourse analysis relating to verbal interactions analysis. It proposes the study of the management of faces in some situations of interaction in co-presence in the quranic discourse. It is concerned with some ayat extracted from two suras The Cow (El Baqara) and The Women (Ennissâ), with deals with interpersonal relationships. Our aim is to identify certain particularities of verbal behavior relating to politeness, prescribed by the Koran. This work aims for an analysis that draws from modern theories of face management, pragmatics and the theory of politeness.

**Keywords:** Politeness, Face, Territory, FFA, FTA, Speech Act.



---

<sup>1</sup> Auteur correspondant : GHOUTI KHERBOUCHE | ghouti\_13dz@yahoo.fr

Le présent article s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, en particulier dans le domaine de l'analyse du discours qui met l'accent sur l'analyse des interactions verbales. Notre propos dans cette contribution est de se focaliser sur les relations interpersonnelles qui représentent l'objet d'étude de la microsociologie. Cette thématique se situe, donc, à l'intersection de l'analyse du discours, de la microsociologie et de l'analyse des interactions verbales.

Nous voudrions, par le biais de ce travail, mettre en exergue la gestion des faces dans les relations interpersonnelles dans le Coran lors d'une interaction sociale ou lors d'une interaction transactionnelle exprimées le plus souvent au moyen du matériau sémiotique verbal. Autrement dit, nous voudrions déceler l'ordre comportemental prescrit par le coran quand deux personnes se trouvent en situation de coprésence « expérientielle ». Nous voudrions ainsi expliquer ces relations interpersonnelles à la lumière des théories modernes adoptées par l'analyse des interactions verbales telles que la théorie de la gestion des faces d'Erving Goffman, la théorie de la politesse et la pragmatique linguistique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'expression de la politesse.

On sait que la politesse est souvent un objectif communicatif, les gens partout dans le monde ont besoin de se sentir valorisés et respectés. Le recours à la politesse revêt une importance majeure, non seulement pour le bon déroulement d'une interaction sociale, mais aussi pour les conséquences décisives qu'elle pourrait avoir, en cas de faillibilité (Goffman, 1973 a : 189), sur les liens sociaux. Les règles de la politesse varient sensiblement d'une société à une autre. Sa valeur est universelle comme concept, mais différente comme comportement. Les différentes cultures ont des règles différentes pour ce qui est reconnu comme poli ou impoli. Ainsi, l'enjeu pour les analystes, pensons-nous, est de savoir quelles sont les variables socioculturelles qui déterminent ce qui est considéré comme poli ou non dans les différentes sociétés dont les backgrounds culturels sont différents.

Comment se manifeste la préservation de la face d'un interlocuteur dans le coran ? Telle est la question fondamentale qui aiguille notre réflexion dans la présente contribution. Il s'agit à priori de focaliser sur l'ordre comportemental prescrit dans le discours coranique lors d'une interaction sociale.

C'est ainsi que nous serions amené à mettre en exergue le(s) procédé(s) de politesse qui devrai (ent) être mis en œuvre pour, non seulement réaliser une interaction sociale mais aussi et surtout préserver la face d'autrui ou pour utiliser un langage profane, garder la dignité de tout un chacun appartenant à des statuts sociaux différents. Car, il est bien connu que dans un événement de communication, on réalise, non seulement, une transaction, celle de transmettre un message ou de réaliser une transaction sociale, mais aussi et surtout, on tisse des relations « *humaines* ».

### 1. Fondement théorique et méthodologique

Dans ce qui suit, nous expliciterons l'objet de notre recherche à savoir le discours coranique ainsi que la situation d'interaction de face-à-face. Puis, nous exposerons brièvement les notions-clés relatives à la compréhension de notre recherche :

Celles de face, de territoire, de FFA<sup>2</sup>, de FTA<sup>3</sup>, en évoquant également la notion de ligne de conduite. Nous rappellerons la relation entre la théorie de *face-work* de Goffman et la théorie de la politesse. Enfin, nous expliquerons le cadre méthodologique de notre analyse.

### 1.1. Objet de la recherche

L'objet de cette recherche est bien le discours coranique. Il est à rappeler que la culture arabe avant le coran était orale. Et depuis, il reste un objet inexhaustible d'études et d'interprétations. Pour les sciences du langage, il demeure encore un domaine à défricher car les chercheurs n'ont pas encore déployé suffisamment d'efforts pour en explorer les secrets. Les études linguistiques de leur part, se sont exploitées pour faire paraître ce qui fait de lui, comme texte émanant de l'Esprit Absolu, l'archétype des textes d'expression arabe, et ce en matière d'esthétique, de syntaxe et de rhétorique. Voici ce que nous dit Mazguidi (2019 : 10) :

Coran est un discours qui constitue un enjeu ultime, un instrument de combat, une source d'espérance, un refuge irremplaçable dans les moments difficiles, une source d'autorité, une matière d'applications artistiques, etc. En somme, il renvoie à un discours multifonctionnel.

Par ailleurs, ce qui y est analysé ici sont bien des interactions en situation de face à face. Comme le souligne Goffman (1974 : 7) : « il s'agit de cette classe d'événements qui ont lieu lors d'une présence conjointe et en vertu de cette présence conjointe ». Le monde social, et c'est vital, oblige tout un chacun d'agir, de réagir et d'interagir dans des situations de présence conjointe ou médiatisées. Ces événements lui font porter une certaine face. Un individu adopte une ligne de conduite qu'il estime convenable à la situation en cours, c'est-à-dire « un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation, et, par là, l'application qu'il porte sur les participants et sur lui-même » (*ibid.* 9).

### 1.2. Notions importantes

Les notions de face, de territoire, de FTA et de FFA représentent l'assise théorique de ce travail. La théorie de *Face-Work* (Figuration) de Goffman et la théorie de la politesse sont inter reliées de sorte qu'on ne peut expliciter la gestion des faces sans recourir à la théorie de la politesse<sup>4</sup>. Deux notions se trouvent à la base de la réflexion de Goffman. Celle de face et celle de territoire. La face est l'image sociale d'une personne. C'est selon Goffman (1974 : 9), « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier ». Le territoire est l'ensemble des espaces affectif, physiologique, spatial et temporel dans lesquels une personne, affirme Traverso (1999 : 51), « a le droit d'agir sans avoir de compte à rendre », à cela nous ajoutons sa possession.

---

<sup>2</sup>De l'anglais « Face Flattering Act ». Il s'agit d'un acte qui produit un effet positif sur la face et / ou le territoire. Un compliment représenterait un acte flatteur de la face alors qu'un cadeau, une charité une aumône est considéré comme une amélioration de la possession de quelqu'un et est de ce fait un acte flatteur du territoire.

<sup>3</sup>De l'anglais « Face Threatening Act ». C'est-à-dire un acte qui produit un effet négatif sur la face et/ou sur le territoire. Une grimace, par exemple, représente un acte menaçant contre la face, alors qu'une violation de domicile représente un acte menaçant du territoire spatial.

<sup>4</sup> Celle de Brown & Levinson à notre préférence.

En interagissant les *extrêmes* de la relation (Goffman, 1973 a) qui sont les interactants managent leurs faces mutuelles. C'est le travail par figuration. Un individu est confronté à ce double jeu ; celui de défendre son territoire, son moi et celui d'établir des liens sociaux : une tâche quotidienne difficile<sup>5</sup>. En interagissant, un interlocuteur tente de conserver sa face et la face d'autrui. Tout acte « qui risque de porter atteinte à » (Orecchioni, 2005 : 195), toute offense de la face ou une intrusion dans le territoire de quelqu'un représente un acte menaçant : un FTA (Brown & Levinson, 1987 : 10). Par exemple une requête qui demande à faire faire ou une demande sont des actes dérangeants qui menacent le territoire (Face négative) du destinataire. Une critique négative est un acte qui menace la face (Face positive) d'une personne. Les notions de face et de FTA sont fortement marquées culturellement (Orecchioni, 1998 : 118). Tout compliment, flatterie ou amadoueur est considéré comme un acte flatteur : un FFA (Orecchioni : 195). Il existe également une marge de réparation en cas d'offense ou une parade de politesse, celle de faire accompagner un FTA d'un adoucisseur pour le minimiser ou un FFA d'un amadoueur pour le renforcer. La situation d'interaction implique l'utilisation du langage. Il est à noter dans ce même ordre d'idées selon Watts (2003 : 18) que les énoncés polis et impolis impliquent inévitablement leurs utilisateurs dans un conflit de pouvoir.

### 1.3. Méthodologie

Pour répondre à notre question, nous avons adopté un corpus constitué de six (6) ayat<sup>6</sup> ; trois extraites de la sourate d'Al-Baqara (La Vache) et trois de la sourate d'Ennisaâ (Les Femmes). Mais, pourquoi ces sourates?

Nous estimons que parmi les thématiques qui y sont traitées figurent les relations interpersonnelles relatives au mariage, au divorce, à l'héritage, à la charité, à l'aumône et aux transactions financières. Des situations économique-sociales particulières qui impliquent l'existence de deux extrêmes ainsi que l'utilisation du langage. Il est à noter aussi, que les situations d'interaction verbales prescrites dans notre corpus sont dialogiques et non dialogales. Effectivement, le degré d'interactivité est égal à zéro. Le message est adressé à celui qui exécute la prestation : le donneur. Allah prescrit un certain comportement verbal et non verbal puisqu'il s'agit de relation de donneur/réципиendaire<sup>7</sup>, ou offrant/bénéficiaire. Le donneur est sociologiquement parlant en position haute, le réципиendaire en position basse.

Nous nous sommes appuyés dans notre analyse sur le texte coranique d'expression arabe. Néanmoins, nous avons travaillé essentiellement sur le sens, c'est pourquoi nous présenterons dans cet article la traduction de chaque aya en français. Nous tenterons de la situer dans son contexte thématique, et nous analyserons pragmatiquement les énoncés pertinents de notre corpus en dégagant les actes de langage *prescrits*<sup>8</sup>.

## 2. Analyse des données

<sup>5</sup>C'est pour cela que Goffman parle de *Face-Work* : Travail des faces.

<sup>6</sup> Nous utiliserons désormais le terme littéral de l'arabe « aya » et non verset. Ce terme est relatif à la versification liée à la poésie qui est l'œuvre de l'humain alors que le coran est l'œuvre d'Allah.

<sup>7</sup> Appellation utilisée par Goffman (1974).

<sup>8</sup>Car il est question d'actes prescrits, à accomplir et non exprimés.

### 2.1. Aya 1 : (Ennisaâaya 5)

« Et ne confiez pas aux incapables<sup>9</sup> vos biens dont Dieu a fait votre subsistance. Mais prélevez-en pour eux, nourriture et vêtement ; et parlez-leur convenablement. » (HARKAT, 2011 : 104)

Cet extrait vient tout juste après qu'Allah a parlé de l'exigence de la préservation de l'argent des orphelins. Il s'adresse à leurs tuteurs, censés être surveillants de cet argent, leur disant qu'il ne faudrait pas substituer le mauvais au bon et qu'en aucun cas, il ne faudrait le leur prendre pour se l'approprier, c'est là un grand péché. Nous avons souligné d'un trait l'expression « prélevez-en pour eux, nourriture et vêtement ». Dans ce passage, il est demandé à ces tuteurs de vêtir et de nourrir ces orphelins immatures dont ils ont la charge, c'est-à-dire d'entreprendre une action envers leur territoire (des orphelins), d'améliorer leur possession et d'améliorer leur situation matérielle. Nous désignons cette action d'acte flatteur du territoire (FFA du territoire). L'action ne s'arrête pas ici. Nous avons souligné l'expression suivante d'un double trait, « parlez-leur convenablement ». Il est recommandé également à ces tuteurs de produire des paroles convenables envers ces orphelins, de leur parler en bonté. Bref, de les traiter avec gentillesse au moyen du langage. Il s'agit là de paroles qui véhiculent un acte flatteur de la face (FFA de la face).

### 2.2. Aya 2 : (Ennisaâaya 8)

Aux hommes revient une part de ce qu'ont laissé les père et mère ainsi que les proches ; et aux femmes une part de ce qu'ont laissé les père et mère ainsi que les proches, que ce soit peu ou beaucoup : une part fixée. (7) Et lorsque les proches parents, les orphelins, les nécessiteux assistent au partage, offrez-leur quelque chose de l'héritage, et parlez-leur convenablement. (*Ibid.* 104)

Après le droit des orphelins, des immatures, des incapables physiquement ou mentalement, le Coran passe à la thématique de l'héritage. Il garantit aux deux sexes leur droit à l'héritage quelque que soit sa valeur. Mais, le jour du partage, si des proches, des orphelins ou des pauvres qui ne font pas partie des ayants droit à l'héritage assistent à cette opération, il est recommandé à l'administrateur avec le consentement des ayants droit, d'entreprendre une action envers eux. L'expression « offrez-leur quelque chose de l'héritage », va directement vers le territoire de cette couche sociale impliquée dans cette situation d'interaction d'abord par sa présence, par le lien de la parenté ou par le fait qu'elle soit nécessaire. Il s'agit aussi d'un acte flatteur du territoire de cette couche sociale, qui contribue à l'amélioration de leur possession. Cet acte est directement suivi d'un autre acte, mais dirigé vers la face : parlez-leur convenablement, c'est-à-dire adressez à leur égard des paroles polies.

### 2.3. Aya 3 : (Ennisaâ aya 25)

Quiconque parmi vous ne peut, par sa situation, épouser des préservées (femmes libres) croyantes, doit prendre femme parmi vos jeunes 'droites propriétés' croyantes. Dieu connaît mieux [que quiconque] votre foi. Vous êtes issus les uns

---

<sup>9</sup> Il s'agit des orphelins, des incapables, des femmes et des immatures. (Ibn Kathir, 1997 : 439)

des autres. Epousez-les avec la permission des leurs<sup>10</sup> et dotez-les convenablement à l'instar des préservées (chastes) et non des prostituées ou des courtisanes (...)(*Idem.* 109)

Il s'agit ici de la thématique du mariage. Cette aya se situe après celles qui évoquent les cas illicites du mariage à savoir avec, les mères, les filles, les tantes paternelles et les tantes maternelles, les nièces, les mères qui allaitent, les sœurs du lait, les belles-mères, les belles-filles sous votre tutelle et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage, les brus(de vos fils non adoptés)et les sœurs réunies. Ajoutée à cela, il est interdit d'avoir des rapports sexuels avec des femmes mariées, à l'exception des femmes esclaves.

Le Coran dans cette aya permet aux hommes qui n'auraient pas les moyens pour se marier à des femmes dont le statut est de celles qualifiées de femmes préservées et de femmes libres appartenant à une couche sociale valorisée, de prendre comme femmes des esclaves possédées par des maîtres, des femmes captives faites généralement prisonnières lors des guerres. Il faudrait d'abord les épouser avec l'autorisation de leurs maîtres et de leur attribuer leur dot : « dotez-les ». Une dot est un don symbolique attribuée à une femme en vue de l'épouser, c'est aussi un FFA du territoire, de sa possession, de son bien. Mais, cela devrait se faire d'une manière convenable comme on le fait avec des femmes libres et non telles des femmes prostituées dépréciées socialement. Et ce, pour préserver leur face et les élever au rang des femmes libres. C'est là un autre FFA destiné à valoriser l'image sociale (la face) du récipiendaire.

#### 2.4. Aya 4 : (Al-Baqaraaya235)

Aucun inconvénient n'est à votre charge en faisant aux femmes allusion à une proposition de mariage, ni de garder secrète l'intention. Dieu sait que vous en viendrez à songer à elles. Mais ne leur faites pas de promesse secrète, sauf à tenir un langage convenable (...)(*Ibid.* 53)

Cette aya se situe après celle qui exige à la société qu'en cas de décès des maris laissant leurs veuves, celles-ci doivent attendre quatre mois et dix jours pour se remarier si ellesonten envie. Une fois ce délai arrivé à son terme, ces femmes sont libres de faire de leurs personnes ce qu'elles veulent d'une manière convenable.

Le thème traité ici est le mariage qui doit passer généralement d'abord par l'intention, le désir (explicite ou implicite) d'une demande au mariage à une femme qui vient de perdre son mari, puis l'expression de ce désir. Le texte autorise l'homme à exprimer implicitement ou explicitement son désir au mariage à cette femme « faisant aux femmes allusion à une proposition de mariage, ni de garder secrète l'intention ». Cette demande de mariage pourrait représenter une action bienfaisante pour réaliser une transaction sociale qui est le mariage.

C'est toute sa situation civile, affective et morale qui pourrait changer si elle accepte de se marier. Cependant, il ne faudrait pas leur promettre de l'épouser d'une manière

---

<sup>10</sup> C'est aussi, à notre avis, un comportement poli, de demander le consentement des maîtres de cette femme, c'est une autre manière de valoriser sa face.

secrète à condition de produire de bonnes paroles : « sauf à tenir un langage convenable ».

### 2.5. Aya 5 et 6:(Al-Baqaraayat 262, 263)

Ceux qui dépensent leurs biens sur le chemin de Dieu sans faire suivre leur dépense d'étalage ou de tort auront leur récompense auprès de leur seigneur. [ils ne connaîtront] ni frayeur ni affliction. (262) Une parole de convenance et un pardon [valent] mieux qu'une aumône suivie d'un tort. Dieu est Suffisant-à-Soi et longanime. (*Ibid.* aya 263 : 60)

Il s'agit de préserver, par une ligne de conduite particulière, la récompense faite par Dieu à une personne qui donne un bien par charité à une autre personne nécessiteuse. Nous avons souligné d'un double trait l'énoncé relatif à la face, d'un trait l'énoncé relatif au territoire et encadré l'acte menaçant la face (FTA). Cette aya nous montre que l'équation à laquelle a abouti notre première analyse n'est pas seulement une parade cérémonielle ou un rapport de convenance, le coran va au-delà. Il s'agit, certes d'une politesse, d'un simple travail de face de la vie d'ici-bas, mais aussi d'une récompense dans la vie éternelle.

### 2.6. Aya 7 (al-Baqaraaya 264)

Vous qui croyez ! ne rendez pas vos aumônes nulles par l'étalage et le tort, comme celui qui dépense ses biens par ostentation devant les hommes, sans qu'il ne croit en Dieu et au jour Dernier. Il est comparable à une roche couverte de poussière : qu'une averse la touche, elle la laisse nue. [Ces hommes] ne peuvent [faire aucune bonne] chose ce qu'ils ont acquis. Dieu ne guide pas un peuple de mécréants. (*Ibid.* : 60)

Qu'est-ce qui rend vain et dépourvu de valeur un acte flatteur du territoire comme l'aumône, et qui fait donc défaut à l'ordre comportemental proposé par notre corpus ? C'est bien d'une part, le tort, l'étalage qu'on inflige au récipiendaire, et donc on nuit à sa face (FTA) et d'une autre part, la mise en valeur excessive et indiscrete de l'action bienfaisante devant les hommes, simples créatures d'Allah. Le donneur, ainsi, nuit à sa relation avec Allah, son créateur. Car, un bienfait doit se faire par dévouement au créateur tout en ayant la croyance à l'existence du jour du jugement où on doit rendre compte à Allah de tout ce qu'on a fait ici-bas.

### 3. Interprétation des résultats

Il ressort de l'analyse des quatre premières ayat qu'un FFA du territoire doit être impérativement accompagné d'un FFA de la face. Le tableau suivant pourrait illustrer ceci :

#### Tableau récapitulatif de l'analyse des quatre premières ayat

Acte flatteur du territoire	Suivi directement <sup>11</sup> d'un	Acte flatteur de la face
prélevez-en pour eux, nourriture et vêtement		parlez-leur convenablement
offrez-leur quelque chose de l'héritage		parlez-leur convenablement
dotez-les		convenablement
allusion à une proposition de mariage		tenir un langage convenable

Dans la colonne à gauche sont représentés les actes flatteurs du territoire, à droite sont représentés les actes flatteurs de la face. Donc qu'est-ce qui est prescrit à un individu appartenant à une société musulmane ? Pour répondre à cette question, nous pouvons donc établir l'équation suivante :

Un FFA du territoire + FFA de la face = Politesse

Le signe plus (+) pourrait être compris comme « suivi automatiquement de » ou « accompagné directement de ».

L'analyse des ayat 5, 6 et 7, révèle que ce profile communicatif ; cette politesse ; cet ordre comportemental n'est pas un simple rapport de convenance. Tout se fait dans le chemin d'Allah. Il apparaît clairement que préserver la face d'un individu est plus important que de produire un Acte flatteur du territoire comme celui de la charité ou de l'aumône, de sorte que si l'on fait suivre un acte flatteur du territoire d'un acte menaçant (étalage, tort) c'est comme si notre action est insignifiante. On perdra de ce fait notre récompense dans la vie éternelle. C'est ce qui est explicité dans l'aya 7. La nouvelle équation devient comme suit :

Zéro FFA du territoire + pardon et une parole de convenance  
vaut mieux

qu'un FFA du territoire (charité) + un FTA de la Face

Et puis, il ne faudrait surtout pas que l'exécutant de l'action produise un acte menaçant qui nuit au bénéficiaire et à la déité d'Allah, comme Dieu unique auquel il ne faudrait en aucun cas lui associer (à sa divinité) une créature. L'équation devient donc comme suit : Acte flatteur du territoire + Acte menaçant de la face (étalage, tort et ostentation) = zéro (0)

Cet ordre comportemental, qui se dégage de notre corpus, préserve le droit aux individus vulnérables par leur incapacité mentale, par leur âge, par leur situation financière, par la perte d'un mari pour une femme, par la perte d'un ou des deux parents pour un mineur, par le fait d'être dépourvu de leur liberté, comme les esclaves, d'être élevés au rang des êtres humains et traités comme tels. C'est là, un enjeu social très important.

On revient à ce que nous affirme Goffman (1974 : 13) « la face d'une personne est souvent son bien le plus précieux et son refuge plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la

<sup>11</sup>Acte flatteur du territoire suivi directement d'un acte flatteur de la face.

société ». Il ajoute que « la face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel » (*Ibid.*21). En effet, ce n'est pas parce qu'on est en position haute d'un donneur qu'on a le droit d'humilier une personne en position basse en raison de son besoin et de son statut social, ne serait-ce que par un silence, une indifférence ou même un mauvais regard .Il ressort, de notre analyse, que la religion comme référence idéologique est une variable qui détermine un certain rituel de politesse particulier. Ce comportement verbal prescrit devient une responsabilité liée non seulement à l'existence de l'homme mais aussi à toute sa destinée. Goffman, (1981 : 20) nous le confirme : « *Il existe toute une batterie de phrases conventionnelles et ritualisées qui enveloppent les messages. La force de ces actes langagiers n'est pas tant dans leur sémantisme (...) que dans le sentiment qu'elles indexent. Elles sont porteuses de signification ritualisée, c'est là leur spécialité ritualistes* ».

#### 4. Conclusion

Le travail que nous avons mené traite de l'interaction verbale, en particulier de la politesse linguistique prescrite dans le discours coranique dans des situations d'interactions sociales entre des extrêmes en coprésence. L'analyse nous a révélé certains résultats particuliers. D'abord, elle nous a permis de confirmer que la politesse est sujette à la variable socioculturelle, il s'agit dans notre recherche de la religion. En plus, le discours coranique propose une manière d'agir particulière, un rituel de politesse particulier dans des situations de charité, de mariage ou partage d'un héritage qui insiste sur la nécessité de préserver la face des co-acteurs sociaux se situant au bas de l'échelle de la société. Une action positive de la part d'un offrant en direction du territoire d'une personne devrait impérativement être suivie d'un acte langagier flatteur de la face pour valoriser son image sociale et lui éviter le mal qu'elle pourrait ressentir en étant récipiendaire en position basse en raison du besoin. Enfin, l'expression de la politesse au moyen du langage est primordiale.

#### Références bibliographiques

- BROWN Penelope & LEVINSON Stephen C. 1987. *Some universals in language usage*. Cambridge. Cambridge University Press.
- GOFFMAN Erving. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris. Les éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving. 1973 a. *La Mise En Scène De La Vie Quotidienne, 1. La Présentation De Soi*, Paris. Les éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving. 1973 b. *La Mise En Scène De La Vie Quotidienne, 2. les relations en public*, Paris. Les éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving. 1981. *Forms of Talks*. Oxford. Basil Blackwell Publisher.
- HARKAT Ahmed. 2011. *Essai de Traduction du Coran*. Beyrouth. Dar AL-Coran Al-Karim.
- IBN KATHIR A. Elhafid. 1997. *Tafsir El Koran El Karim*. Beyrouth. Dar AL- Kotob Al Ilmiyah.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 2005. *Le discours en interaction*. Paris. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 1998. *Les interactions verbales Variations culturelles et échanges rituels Tome 3*. Paris. Armand Colin.
- MAZGUIDI Mostapha. 2018. *Le discours coranique : énonciation et énonciateurs*/Thèse en sciences du langage, sous la direction de Samir Bajric. Université Bourgogne Franche-Comté, Français.
- MILLS Sara. 2011. « Discursive approaches to politeness and impoliteness » dans De GRUYTER Mouton. *Linguistic Politeness Research. Discursive approaches to politeness*. Berlin. P. 19-56.
- MOESCHLER Jacques. 1996. *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*. Paris. Armand Colin.
- TRAVERSO Véronique. 1999. *L'analyse des conversations*. Paris. Nathan.
- VION Robert. 2000. *Les interactions verbales, Analyses des interactions*. Paris. Hachette.
- WATTS Richards J.. 2003. *Politeness*. Cambridge. Cambridge University Press.